



## Description de la méthode d'évaluation envisagée <sup>1</sup>

L'évaluation prend ici une place privilégiée et singulière. Elle relève clairement d'un processus permanent qui vise d'une part à étudier précisément la notion même de politique intégrée ; d'autre part à comprendre des parcours de jeunes ; enfin, à étudier la façon dont les modalités différenciées d'accompagnements éducatifs influencent le champ des possibles dans les territoires. Notre proposition méthodologique s'inscrit dans cette triple perspective et, de fait, sur la durée de construction du projet. Nous porterons un regard :

- sur l'ensemble du processus de construction de politique intégrée (modalités de gouvernance, articulation entre pilotage, équipe opérationnelle, élaboration du diagnostic, processus de décision et de construction des actions, implication des jeunes, des entreprises...) par l'analyse des freins, leviers, ressources humaines et financières mobilisables et mobilisés tout au long du projet.
- sur les impacts, tant sur les politiques publiques et leurs modalités de gouvernance que sur la transformation des pratiques professionnelles nécessaires ou perçues comme telles pour répondre aux besoins des jeunes : mises en réseaux d'acteurs (professionnels, secteurs de politiques publiques,...), parcours des jeunes, mobilisation au regard des actions mises en œuvre...

Ces deux éléments –processus et impact – doivent être mis en relation avec la question des territoires concernés par le projet. En effet, les valeurs initiales portées à ce jour en direction de la jeunesse, la démographie, les acteurs en présence, etc... structurent des systèmes locaux et d'action publique (David *et al.*, 2012) qu'il convient de prendre en compte pour à la fois mesurer les changements intervenants au cours du projet, mais aussi pour en tirer des enseignements en vue d'une généralisation éventuelle sur des territoires similaires.

---

<sup>1</sup> Contenu extrait de la réponse à l'appel à projet finalisée en mai 2015

Le choix de développer une évaluation participative et cumulative, par phase, est clairement privilégié dans notre proposition (cf Figure 1). Comme le soulignent Jacob et Ouvrard (2009) ainsi que Baron et Monnier (2003), l'approche **participative** de l'évaluation permet à chaque acteur intégré (ou qui sera intégré) dans le projet d'appréhender et de négocier les objectifs, critères, indicateurs de l'évaluation dans une démarche concertée avec l'équipe d'évaluation. Si cette démarche de participation permet en outre de mieux hiérarchiser les questions évaluatives, elle favorise aussi une meilleure appropriation par les différents acteurs (institutions, collectivités, professionnels, jeunes,...) des enjeux du projet formant ainsi des communautés d'apprentissage. De même, porté par un ensemble d'acteurs, elle permet de donner une plus grande validité sociale au projet. En ce sens, l'évaluation sera inscrite comme une dimension constitutive du projet et de sa pérennisation, et de fait prise en compte de façon systématique par l'équipe projet en lien avec les équipes opérationnelles. Par ailleurs, l'évaluation procédera de manière **cumulative**. Cette modalité permet une plus grande appropriation par les acteurs concernés, du projet, des processus en cours et d'en tirer des enseignements en vue d'une capitalisation. Cette approche se justifie aussi notamment dans l'évaluation des actions qui seront mises en œuvre. En effet, le choix de développer les thématiques cibles (développement d'une offre éducative ; informer, orienter et accompagner les jeunes ; structurer les parcours éducatifs ; améliorer l'employabilité...) est intrinsèquement lié aux caractéristiques des territoires concernés (population, réseaux d'acteurs,..) ainsi qu'aux éléments issus des différents diagnostics qui seront réalisés sur chacun d'entre eux. Pour cette raison, s'il apparaît difficile aujourd'hui de donner un cadre évaluatif précis des actions qui seront portées, il semble pertinent de « phaser » le processus évaluatif au regard des cheminements en œuvre dans chacun des trois territoires concernés. Les différentes étapes de cette proposition sont spécifiées dans les tableaux relatifs aux axes de travail.

Outre cette posture qui confère à la démarche évaluative les caractéristiques précitées (permanente, participative, cumulative), nos axes de questionnement peuvent être résumés de la façon suivante :

## **1.1 Le concept de politique intégrée**

Si l'idée semble aller de soi, d'une politique à la fois globale - c'est-à-dire en capacité de poser un regard englobant un ensemble de faits sociaux – et intégrée – en capacité de s'inscrire en transversalité et en cohérence de champs connexes -, sa mise en œuvre n'en reste pas moins complexe. Politique de jeunesse, politique d'habitat / de logement, politique de santé publique, service économie, service développement durable... L'organisation sociale des institutions inclut clairement une entrée thématique pour tous les champs de la vie des habitants – jeunes compris bien sûr – et une entrée « public », pour ce qui s'attache aux jeunes, aux adolescents et aux enfants.

Education, culture, sport, santé, citoyenneté, mobilité, engagement, formation, accès à l'emploi... La pluralité des champs proposés oblige la perspective évaluative à s'inscrire dans le décloisonnement des approches traditionnellement thématiques. Il faut sans doute construire ici en amont un modèle explicatif – et évaluatif – capable de nommer les liens existants entre ces champs différenciés.

Notre regard évaluatif doit s'efforcer d'étudier, en amont, le sens même de ce choix politique et les conditions qui président à sa mise en œuvre effective. L'évaluation passe par la prévision, la projection, la prospective, l'expérimentation. De fait, les politiques de jeunesse visées méritent d'être préalablement définies par ceux et celles qui, quotidiennement, les construisent, les défendent et les mettent en œuvre. Il importe ici de regarder comment s'organisent les « portes d'entrée ».

- *Comment les acteurs de chaque territoire considèrent-ils l'idée d'une politique jeunesse intégrée ? Quelle pertinence y voient-ils ?*
- *Quelles plus-values sont associées à cette option ? Quelles résistances engendre-t-elle ?*
- *Comment est perçue l'idée d'une possible évolution du type de gouvernance et d'accompagnement des parcours de jeunes ?*

Cet aspect interroge incontestablement les représentations sociales associées aujourd'hui aux politiques de jeunesse. La déconstruction de ces représentations nous semble un point de passage obligé pour permettre à chacun – acteur politique, professionnel, économique, familial... - de s'engager dans un processus de changement. La notion de politique intégrée est plurielle et l'évaluation doit s'attacher à regarder de quelle intégration il s'agit : est-ce les questions de jeunesse que l'on inscrit dans les champs politiques autres ou est-ce les questions de différents domaines sociaux que l'on souhaite décliner en fonction des publics cibles ? Dans ce champ, le regard évaluatif sur la notion de territoire sera également pertinent. Le territoire n'est jamais neutre et la façon dont ses membres se l'approprient doit être pensée en lien avec le projet politique.

## **1.2 Les modalités d'accompagnement et les dynamiques territoriales existantes**

L'appel à projets fait très clairement référence à la notion d'innovation sociale. Il ne s'agit donc pas seulement de revisiter l'existant, mais bien de penser autrement la co-construction d'une politique de jeunesse concertée.

Si, dans la logique de l'évaluation, il semble opportun d'interroger notre capacité d'innovation et de transformation sociale, c'est bien à partir de l'existant que cette évaluation peut être imaginée, pour comprendre comment, d'une analyse du présent, on peut accompagner des jeunes à se projeter vers un avenir enthousiasmant ou au moins positif.

Sur ce troisième axe, nous souhaitons analyser et comprendre les dynamiques existantes dans chaque territoire en matière d'accompagnement de jeunes :

- *Qui sont les acteurs impliqués (selon les secteurs d'action publique) ?*
- *Quelles interconnaissances et quelles reconnaissances des uns et des autres ?*
- *Quelles postures différenciées et potentiellement complémentaires sont développées vis-à-vis des populations des jeunes du territoire ?*

Dans ce registre des partenariats existants ou à créer dans un espace donné, il nous semble important de rappeler que le réseau familial ne peut être omis au sein d'une politique de jeunesse intégrée. En ce sens, cette dynamique d'accompagnement parental sera partie intégrante de notre analyse.

### **1.3 L'impact économique du projet**

Le projet de recherche-action prévoit d'intégrer dans sa partie évaluative, et plus particulièrement dans l'axe de travail n°2, une dimension économique permettant notamment de préciser « le calcul des coûts évités par l'introduction des mesures propres au projet ».

En cohérence avec la philosophie générale du travail envisagé, cette approche s'appuiera sur une logique participative. Elle interviendra à la fois pendant la mise en œuvre du projet, ce qui pourra constituer une aide au pilotage, et au terme du processus lorsqu'il s'agira d'établir un bilan évaluatif complet. Elle mobilisera les méthodes d'analyse de type coût-avantage qui donneront la possibilité de mettre en regard les coûts directs et indirects induits par le projet et les améliorations apportées par ce dernier.

Ces dernières seront analysées dans une perspective d'« utilité », c'est-à-dire qu'elles veilleront à explorer non seulement les coûts évités mais aussi d'autres composantes du résultat obtenu, appréciées à partir d'une estimation du bénéfice monétaire (lorsque cela s'avérera possible et pertinent) mais aussi sur la base d'une analyse plus qualitative qui consolidera l'évaluation économique dans une perspective multicritère.

Ce questionnement permettra ainsi de prendre en compte de manière systémique les différents aspects économiques du projet et notamment les problématiques de formation, d'emploi, d'accès à la culture et de participation sociale.

### **1.4 Les parcours des jeunes**

La classe d'âge proposée dans l'appel à projets est très large et ne constitue pas un ensemble homogène. De fait, notre posture sur ce point est double :

- *Nous souhaitons étudier les collectifs de jeunes, les groupes au sein desquels naît un sentiment d'appartenance suffisamment fort pour qu'il permette le développement d'un entre soi porteur de sens. Nous pensons en effet que la dimension collective est essentielle à la construction identitaire des jeunes et qu'il importe de l'analyser finement pour mieux en comprendre les enjeux.*
- *En parallèle, nous souhaitons identifier des trajectoires sociales de jeunes qui, par leur singularité, viendront éclairer les perspectives de l'évaluation. Si l'entre soi est un constitutif important du développement adolescent parce qu'il crée du rapport social, de l'altérité, il n'en reste pas moins que l'individu est aussi unique et que son parcours relève de ses caractéristiques et choix propres. En outre, c'est bien ici l'individu, dans son rapport à lui-même, qui sera analysé.*

Ce double recueil sera à formaliser et à capitaliser progressivement durant la recherche, afin de nourrir l'analyse d'une évaluation cognitive, qui consiste à construire et à partager des connaissances pour une meilleure lisibilité des sujets à prendre en compte.

La notion de continuité des parcours – le sentiment continu d'exister pourrait-on dire – sera pour nous un aspect essentiel à garantir, notamment parce qu'elle participe de la construction identitaire des jeunes. Nous serons ainsi particulièrement attentifs, dans les collectifs et à propos de chacun des parcours, à observer et nommer les phases de transition, de rupture, de virage qui affectent les parcours des jeunes...

## **1.5 L'impact des actions sur les jeunes**

Correspondant à l'étape 4 de l'évaluation, les actions - à ce jour - prioritaires par les acteurs des territoires revêtent des caractéristiques diverses (public cible, partenariat,...)<sup>2</sup>, 4 **invariants** seront posés quant à leur impact sur les jeunes<sup>3</sup>.

1- *l'acquisition d'attitudes, capacités, compétences sociales acquises favorisant leur insertion sociale et professionnelle* (dans ce même registre, les questions d'estime de soi, de reconnaissance sociale et d'*empowerment* peuvent aussi être intégrées) ;

2- *le regard* tant sur les professionnels qui accompagnent ces différentes actions que sur les politiques dans lesquelles elles s'inscrivent (par exemple amélioration de la confiance des jeunes dans la capacité des professionnels et des politiques à résoudre leurs problématiques) ;

3- *l'analyse du réseau social* du jeune (accroissement éventuel) et du soutien social<sup>4</sup> ;

---

<sup>2</sup> Elles seront affinées au cours des diagnostics territoriaux. De même chaque action sera aussi évaluée dans son processus de mise en œuvre.

<sup>3</sup> Ces invariants pourront être appliqués aux autres actions qui émergeront des diagnostics.

4 – la perception par les jeunes *des modalités pédagogiques et pratiques* proposées dans le cadre des actions par les professionnels.<sup>5</sup>

Cette première grille de lecture d'évaluation de l'impact – qui devra être discutée et amendée avec les différents acteurs – peut aussi être complétée au regard des actions envisagées.

Ainsi, le développement d'espaces numériques (dont les formes diffèrent dans les territoires de Lorient et de la Communauté de Communes de Moyenne-Vilaine et Semnon) pose la question de la réduction de la fracture numérique, de l'accessibilité à l'information et de son adaptabilité selon les thématiques (emploi, santé, etc..) au regard des publics envisagés (collégiens, lycéens, autres jeunes). Dans les configurations proposées, cette action met en avant la question de la participation des jeunes, tant dans l'élaboration de l'espace numérique, que dans son évolution et son utilisation. De même, si nous nous situons sur le versant « économique et insertion professionnelle » (création d'un espace d'émergence d'idées en termes de création d'activités socio-professionnelles, proposition de budgets autonomes pour la création d'activités en économie sociale et solidaire à Morlaix Communauté et coopératives jeunesse de services au sein de la Communauté de communes de Moyenne-Vilaine et Semnon), la mesure de l'impact sur les jeunes peut aussi se définir tant dans l'appropriation par ces derniers des notions d'apprentissage liées aux activités économiques, que dans leur implantation future dans les territoires ou bien encore leur adhésion notamment aux principes de l'économie sociale et solidaire.

S'il est évident que l'analyse de ces effets est à mettre en relation avec les objectifs de chaque action, les attendus de l'évaluation partagée avec les acteurs et le contexte territorial dans lequel elles se situent, les méthodologies à utiliser peuvent être d'ordre qualitatif (entretien, focus group, observation) ou d'ordre quantitatif. Des méthodes mixtes pourront également être mobilisées. Au-delà de ces méthodes, la phase B consacrée à la réalisation des actions, pensée sur une durée de 4 ans permettra aussi de développer une stratégie de suivi des jeunes pour en mesurer les effets à plus long terme. Ainsi, par exemple, nous envisageons de suivre les jeunes s'étant engagés dans les coopératives jeunesse de services, en les interrogeant un an puis trois ans après la fin de leur mission pour mieux cerner l'impact de leur participation ainsi que leur devenir. Cette méthode – soit sous forme d'entretiens par téléphone, en face à face ou par questionnaire - pourra être entreprise sur d'autres actions mises en œuvre.

Par ailleurs, au regard des différentes actions envisagées à la suite des diagnostics territoriaux, des revues de littérature seront organisées afin de mieux préciser les enjeux évaluatifs. Ainsi, les

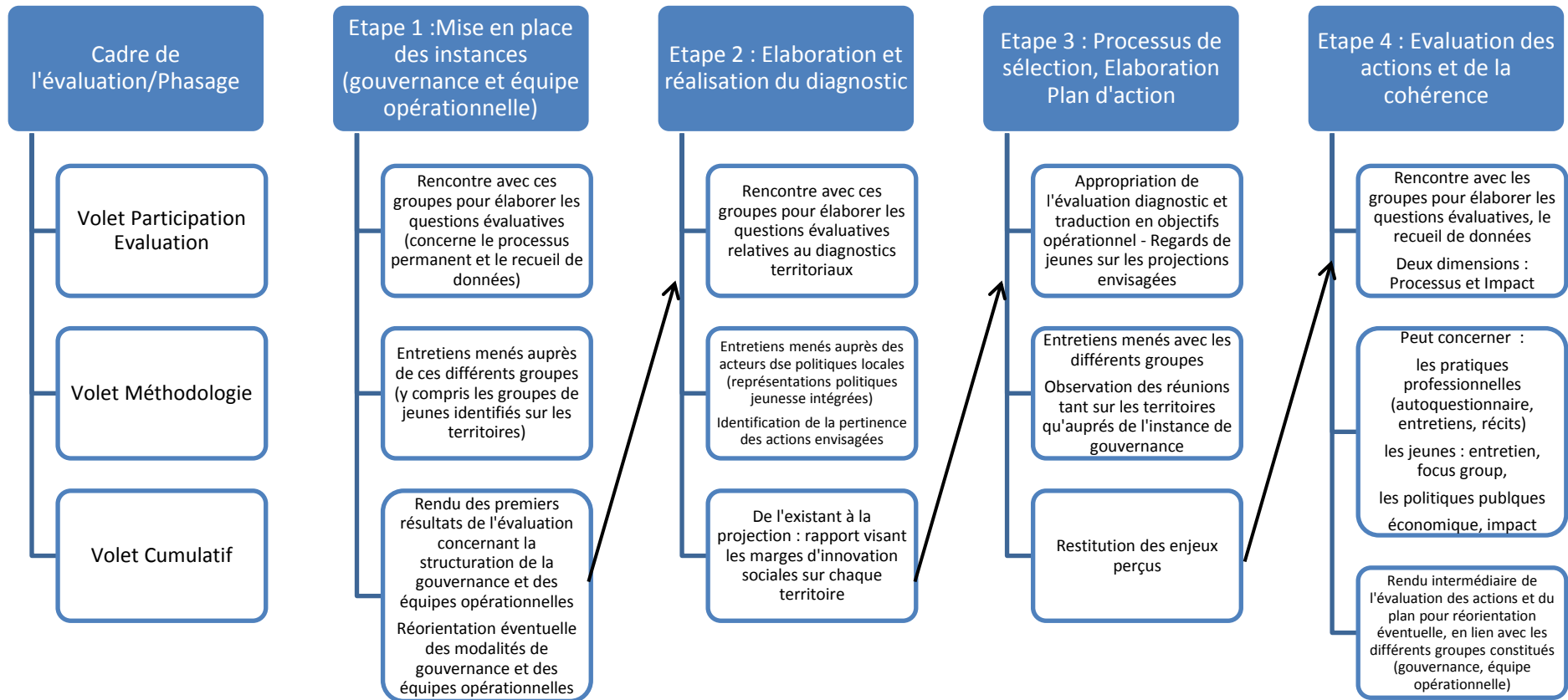
---

<sup>4</sup> Le réseau social et le soutien social sont deux leviers identifiés pour favoriser l'insertion sociale, et sont aussi considérés comme des stratégies à développer dans le cadre de programme visant à la réduction des inégalités sociales et de santé. Voir notamment : Paugam et Clemonçon, 2002.

<sup>5</sup> Cet aspect peut rejoindre la question des modalités à la fois favorisant la participation des jeunes, l'adhésion à l'action, mais bien aussi comme un levier d'acquisition de compétences précisé dans le premier invariant.

expérimentations du Fonds d'expérimentation de la jeunesse (Bérard et Valdenaire, 2014) et les travaux de l'INJEP seront notamment mobilisés.

## 1.6 Présentation du dispositif général d'évaluation prévu dans la durée



→ Processus d'appropriation des résultats évaluation

*Les données permanentes concerneront* : la composition des instances et équipes opérationnelles (évolution, nombre de réunions, participation et représentations des différents secteurs de l'action publique) ; le nombre de formations envisagées (réalisation, nombre, professionnels) ; la participation des jeunes (à quel moment se situe-t-elle dans le processus d'élaboration, profil...).



La figure présentée ne peut se superposer à une réalité qu'on ne maîtrise pas sans l'avoir observée de façon approfondie. Aussi, le schéma vise-t-il uniquement à rendre visible – et lisible – notre logique évaluative. Chaque étape proposée donne lieu à production d'un livrable et chaque production donne lieu à appropriation par les acteurs territoriaux. Ce n'est qu'à cette condition que nos volontés participatives pourront être de mise. Pour ce faire, les données permanentes sus-nommées constitueront une matière première essentielle qui devra sans cesse être actualisée : c'est là le processus de l'évaluation permanente qui observe les impacts des fonctionnements humains sur les productions sociales. Ce socle de données sera ensuite, dans les étapes 2, 3 et 4 notamment, enrichi et influencé par les mises en mouvement territoriales : actions, expérimentations, projets, rencontres, innovations... Dans le cadre de ce dispositif, nous avons aussi choisi de porter un regard sur les processus de décision, de sélection et d'élaboration du plan d'action. Cette étape (3) mettra en exergue la convergence de différents éléments : les enjeux institutionnels, économiques et territoriaux, les valeurs et les postures à l'égard de la jeunesse, la place des jeunes dans les processus de décision, la réponse à leurs problématiques et ce dans la perspective d'une politique de jeunesse intégrée et globale.

## **1.7 Pérennisation et transférabilité des actions**

La pérennité des propositions engagées, ajustées le cas échéant, paraît ici une finalité actée par l'appel à projets. En outre, ce sont bien les changements produits qui seront à observer, mesurer, discuter.

Dans un premier temps, la démarche pourra « redécouper » les champs thématiques volontairement croisés dans la mise en œuvre : l'emploi, le logement, l'engagement, la culture... afin de mesurer les représentations sociales nouvelles émergeant de l'immersion dans un projet politique novateur et globalisé.

Notre proposition cible aujourd'hui trois territoires. La démarche évaluative permettra également de discuter de la transférabilité des actions et innovation expérimentées. Nous sommes loin d'une logique de « copié/collé » qui risquerait d'occulter des spécificités territoriales et conjoncturelles, mais nous sommes toutefois convaincus de la possibilité d'enrichir les politiques locales par l'analyse et l'évaluation d'expériences vécues ailleurs. Pour ce faire, notre évaluation sera vigilante à poser des hypothèses quant à la possibilité de généralisation et de transfert et aux conditions pertinentes de ces déplacements.